



## Judo Canada

4141, avenue Pierre-De Coubertin  
Montréal, QC, H1V 3N7  
Tél: 514-255-JUDO (5836) / Fax: 877-893-5836



# Championnats du monde seniors 2024 – 19 au 23 mai 2024, Abu Dhabi, (EAU)

## I - INTRODUCTION

Cette procédure de sélection s'applique aux catégories de poids suivantes :

Hommes (7)	Femmes (7)
Moins de 60 kg	Moins de 48 kg
Plus de 60 kg et moins de 66 kg	Plus de 48 kg et moins de 52 kg
Plus de 66 kg et moins de 73 kg	Plus de 52 kg et moins de 57 kg
Plus de 73 kg et moins de 81 kg	Plus de 57 kg et moins de 63 kg
Plus de 81 kg et moins de 90 kg	Plus de 63 kg et moins de 70 kg
Plus de 90 kg et moins de 100 kg	Plus de 70 kg et moins de 78 kg
Plus de 100 kg	Plus de 78 kg

L'IJF accorde à chaque pays un quota maximum indéterminé au moment de la publication de cette politique.

## II - ADMISSIBILITÉ

1. Les athlètes doivent avoir la citoyenneté canadienne et être membres en règle de Judo Canada pour être admissibles à la sélection.
2. Les normes d'admissibilité (telles que définies dans les politiques 3, 4 et 5 du Guide de l'équipe nationale, édition 2024) doivent être atteintes dans la même catégorie de poids dans laquelle l'athlète est sélectionné(e) pour participer aux Championnats du monde.
3. Les athlètes devront atteindre le quota IJF des 100 premiers rangs du classement mondial senior ou des 16 premiers rangs du classement mondial junior dans la catégorie de poids dans laquelle ils sont sélectionnés.

## II- PROCESSUS DE SÉLECTION

DATE DE SÉLECTION : La période d'accumulation des points de classement de l'IJF et des normes de l'équipe nationale à des fins de sélection se termine **le 1<sup>er</sup> avril 2024**.

Les athlètes qui ont satisfait à l'une des normes ci-dessous (et dont la norme est valable dans une catégorie de poids spécifique à la date des Championnats du monde 2024), pourront être sélectionnés :

1. Norme A;
2. Norme B;
3. Norme C avec un classement mondial ayant une chance réaliste d'atteindre le quota de qualification olympique.





## Judo Canada

4141, avenue Pierre-De Coubertin  
Montréal, QC, H1V 3N7  
Tél: 514-255-JUDO (5836) / Fax: 877-893-5836



Tous les athlètes ayant satisfait aux critères d'admissibilité ci-dessus seront classés selon le classement mondial de l'IJF en date du 1<sup>er</sup> avril 2024. Les athlètes sélectionnés seront les athlètes les mieux classés, comme le permettent les quotas de l'IJF pour les épreuves masculines et féminines.

### IV - FINANCEMENT

Judo Canada ne finance que les athlètes qui ont atteint la norme de l'équipe nationale « A » au moment de la sélection, dans l'ordre de priorité suivant, tel que défini dans la politique 9.

### VI- ENGAGEMENT À S'ENTRAÎNER

Le directeur de la haute performance de Judo Canada et les entraîneurs nationaux seniors prépareront et dirigeront le programme préparatoire (compétitions, stages, évaluations et entraînement) pour les Championnats du monde 2024. Le respect des exigences du programme préparatoire est une condition préalable à la sélection. Le non-respect du programme préparatoire déterminé par le directeur de la haute performance entraînera le retrait de la sélection. Une telle recommandation doit être approuvée par le comité de haute performance.

### V- APPELS CONCERNANT LA SÉLECTION

Les appels concernant la sélection des athlètes sont limités à une application erronée des politiques et procédures. Dans le cas d'un appel, la Politique en matière d'appels de Judo Canada s'appliquera.

### VII - BLESSURE D'UN MEMBRE DE L'ÉQUIPE AU COURS DE L'ÉTAPE PRÉPARATOIRE

Les athlètes sont tenus de signaler toute blessure ou traitement médical contraignants subis après leur sélection et susceptibles de limiter leur performance. Tout athlète blessé incapable de s'entraîner, y compris les exercices réguliers pendant les deux semaines précédant le départ, pourrait être retiré de l'équipe.

### VIII - REMPLAÇANTS

Si un remplaçant s'avère nécessaire, celui-ci sera choisi conformément aux critères de sélection ci-dessus. La décision finale à cet effet sera prise par le comité de haute performance de Judo Canada.

### IX- CIRCONSTANCES IMPRÉVUES

Si des circonstances imprévues surviennent pendant le processus de sélection, le comité de haute performance de Judo Canada décidera des mesures à prendre.